

1ère adhésion ou renouvellement de votre Carte Loisirs ?

Simplifiez-vous la vie avec le renouvellement automatique par prélèvement :

- Renouvellement effectué chaque année début novembre sans que vous ayez à y penser.
- Un avis est envoyé par @ un mois avant le prélèvement annuel avec les tarifs de la nouvelle saison.
 - Pas besoin de vous rendre en agence, les cartes vous sont envoyées directement à domicile.
- Vous pouvez arrêter le prélèvement quand vous le voulez par simple mail à admin@savatou.fr (détail au verso)

Demande de renouvellement automatique de mon adhésion par prélèvement :

| | | | |
|------------|-----------------------|--------------|---|
| Adhérent : | NOM..... | PRENOM..... | DATE NAISSANCE |
| | ADRESSE POSTALE | | |
| | CODE POSTAL..... | VILLE..... | |
| | MAIL | @..... | TELEPHONE / / / / |
| Conjoint : | NOM..... | PRENOM | DATE NAISSANCE..... |
| Enfant 1 : | NOM..... | PRENOM | DATE NAISSANCE..... |
| Enfant 2 : | NOM..... | PRENOM | DATE NAISSANCE..... |
| Enfant 3 : | NOM..... | PRENOM | DATE NAISSANCE..... |
| Enfant 4 : | NOM..... | PRENOM | DATE NAISSANCE..... |

Je souhaite payer mon adhésion par prélèvement bancaire, avec renouvellement annuel automatique. Dans ce cas, je remplis cet imprimé, je joins un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et retourne l'ensemble à SAVATOU :

 De préférence scanné par mail à : admin@savatou.fr

 Ou, à défaut, par courrier à : SAVATOU, 29 avenue Jean Jaurès, 73000 CHAMBERY

⇒ Type d'adhésion et tarifs 2021/2022 :

| | | | | |
|----------------------------|--|--------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Individuelle : 32 € | Famille : 41 € <small>(les enfants ayant atteint 25 ans doivent passer en adhésion individuelle pour être assurés)</small> | Couple : 37 € | Monoparentale : 37 € <small>(1 adulte + un enfant ou plusieurs enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge)</small> | Tarif réduit : 14 € <small>Etudiant Demandeur d'emploi Personne avec handicap (*avec justificatif)</small> |

⇒ Envoi de mes cartes

Je souhaite qu'on m'envoie mes cartes à domicile avec le nouveau Guide Adhérent, et j'accepte qu'on me facture **3.20 €** de frais de port (tarif au 01/09/2021) :

Je préfère venir retirer mes cartes au guichet SAVATOU de : **Chambéry / Albertville / St Martin d'Hères**

⇒ **Total à prélever (saison 2021-2022) :** Adhésion € + Port **3.35 €** = €

⇒ Demande de prélèvement :

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part en temps voulu au créancier

| | |
|---|--|
| <p>Nom et adresse du créancier :</p> <p>SAVOIE VACANCES TOURISME 29 AVENUE JEAN JAURES 73000 CHAMBERY</p> | <p>Fait à : _____ Le : _____</p> <p>Signature de l'adhérent :</p> <p style="text-align: center; color: red;">+ Ne pas oublier de joindre votre RIB</p> |
|---|--|

Le renouvellement automatique d'adhésion par prélèvement Comment ça marche ?

Vous remplissez une seule fois le formulaire de demande de renouvellement automatique par prélèvement, et vous nous l'envoyez avec votre RIB, par @ à admin@savatou.fr ou par courrier.

Votre adhésion est renouvelée automatiquement tous les ans début novembre (début de la nouvelle saison), sauf si vous souhaitez ne pas la renouveler ou changer de mode de règlement, ce qui est possible à tout moment par simple mail à : admin@savatou.fr

Vous recevez chaque année en septembre (un mois avant que le prélèvement ne soit effectué) **un avis de prélèvement** par email. Vous n'avez rien à faire si rien n'a changé, sinon il vous suffit de répondre à ce mail en nous communiquant tout changement dans vos coordonnées ou votre adhésion, ou nous signifier votre souhait d'arrêter le renouvellement automatique. Cet avis vous informe également d'éventuels changement de tarif d'adhésion, il n'y a donc pas de surprise quant au montant prélevé en novembre *(NB : les frais de port indiqués dans le formulaire sont ceux en vigueur au moment où vous optez pour ce moyen de règlement, ils sont donc susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution des tarifs postaux).*

Vos cartes vous sont automatiquement envoyées à domicile dès le début de la nouvelle saison d'adhésion avec le nouveau Guide Adhérent. Si vous préférez les récupérer dans une de nos agences, c'est possible, il suffit de le préciser en répondant au mail d'avis de prélèvement (dans ce cas, les frais de port ne sont pas appliqués).

- Opter pour le renouvellement automatique d'adhésion par prélèvement est possible toute l'année, et c'est un service gratuit.
- Pour les adhésions multiples ayant la même adresse postale (par exemple parents payant pour leur propre adhésion + celles de leurs enfants de plus de 25 ans), vous pouvez nous le préciser pour que l'envoi des cartes soit groupé et que les frais de port ne soient appliqués que sur une seule des adhésions.
- Comme pour toute adhésion, merci de nous signaler :
 - Tout changement d'adresse postale, d'adresse mail, de RIB, de type d'adhésion
 - Les enfants ayant atteint 25 ans (ils doivent être détachés de l'adhésion familiale et passés en Individuel)
 - Si vous êtes éligible au tarif réduit d'adhésion : étudiant, demandeur d'emploi, reconnaissance handicapé (Justificatifs obligatoires à fournir chaque année dans ces cas)..
 - Toute autre information utile concernant votre adhésion
- **Ce service n'est accessible qu'aux adhésions directes : si vous adhérez par votre comité d'entreprise ou votre collectivité, merci de vous adresser à votre CE/collectivité.**
- Et, bien sûr, il est essentiel de fournir **une adresse mail valide.**

Et pour toute autre question : admin@savatou.fr